



Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale

Mai 2004

## L'ECONOMIE SOCIALE, UNE PLUS -VALUE POUR L'EUROPE CITOYENNE ET SOLIDAIRE

Au moment même où l'Europe est secouée par les effets dramatiques d'un terrorisme aveugle et où plus que jamais doivent se resserrer les liens de solidarité et s'exprimer la volonté de faire l'Europe sociale et citoyenne, **le Conseil des entreprises et groupements de l'Economie Sociale a la volonté d'exprimer ses engagements déterminés.**

C'est pourquoi les organisations qui constituent le CEGES se sont associées pour affirmer cet engagement et témoigner de leur volonté de contribuer à la construction de notre Europe.

Dans le cadre du CEGES, nos organisations témoignent que l'Economie sociale représente une plus-value pour l'Europe citoyenne et solidaire. Elles attendent des candidats aux élections européennes qu'ils prennent en compte leur réalité, leurs attentes et s'engagent à contribuer, élus au Parlement Européen, à ce que ceux qui entendent **entreprendre autrement au service des citoyens** aient la reconnaissance de leur identité, et les moyens de leurs interventions.

Faire vivre en paix, faire coopérer et s'associer dans une recherche permanente d'échange et d'avantages mutuels 25 Etats, nations et peuples aussi divers, aussi chargés d'histoire, de cultures et d'intérêts différents, constitue l'une des plus hautes aventures de notre temps.

L'économie sociale est par principe, par méthode, par idéal dans l'aventure de cette Europe. Elle l'est comme constituante de la société civile.

Le projet européen d'association, de coopération, de mutualisation coïncide en effet avec les pratiques, les techniques et les finalités de **l'économie sociale.**

**L'économie sociale : les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations, et tous les groupements de personnes, sont particulièrement actifs dans certains domaines comme la protection sociale, les services sociaux, de santé, bancaires, d'assurance, la production agricole, la consommation, le travail associé, l'artisanat, l'habitation, les services de proximité, l'éducation et la formation, ainsi que dans les domaines de la culture, du sport, de la distribution et des loisirs, de fait, dans l'ensemble de l'activité sociétale.**

Cette économie sociale représente aujourd'hui 8% de l'ensemble des entreprises européennes, et 10% de l'emploi total en Europe (près de 2 millions de salariés en France). Le succès des entreprises de l'économie sociale ne se mesure pas seulement à leurs performances économiques, qui sont toutefois une condition indispensable pour pouvoir réaliser leurs finalités, mais surtout à leur apport en terme de solidarité, de cohésion sociale, de développement durable et d'ancrage dans les territoires.

C'est pourquoi les entreprises, les structures et des syndicats d'employeurs de l'économie sociale, regroupés solidairement, en France, au sein du CEGES (Conseil des Entreprises et Groupements de l'Economie Sociale), ont unanimement décidé d'intervenir publiquement dans ce moment crucial, historique, pour l'Europe.

Elles sont d'autant plus fondées à le faire que les obstacles qui entravent l'adoption d'une Constitution européenne justifient plus encore l'intervention démocratique des représentants de la Société Civile.

Elles le font en proposant les objectifs principaux suivants :

- **L'union européenne n'est pas à faire ou à refaire : elle existe.** Ses acquis sont devenus si naturels (paix, marché unique, libre circulation, monnaie unique, coopération éducative et culturelle, charte des droits fondamentaux, notamment) que plus personne ne pourrait s'en passer. Sa méthode, qui peut apparaître lente, progressive, peu spectaculaire, provient de l'incroyable défi, jamais tenté dans l'humanité, de créer une « puissance » sans hégémonie, sans contrainte, par la coopération et par l'égalité de droits de chaque composante.

C'est cette Europe qu'il faut préserver et développer en s'appuyant sur tout ce qu'elle contient déjà de pratiques, de méthodes, de résultats coopératifs, solidaires, d'avantages mutuels.

Toute idée de construire une « autre » Europe, radicalement différente, apparaît illusoire et dangereuse. L'améliorer est possible et nécessaire y compris dans ses aspects constitutionnels.

- L'économie sociale est absolument convaincue que c'est dans l'espace et dans les méthodes de paix, de libre circulation et de monnaie unique, dont l'impressionnante acceptation populaire a surpris, de coopération et de convergence, de cohésion sociale, telles qu'elles se sont pas à pas instituées pendant quarante ans, que l'effort des organisations et des peuples peut naturellement s'inscrire.

**Une implication massive des peuples, de la société civile avec toutes ses organisations volontaires, confortera les solidarités, les intérêts mutuels, les dimensions sociales, écologiques, culturelles, pacifiques déjà présents dans l'Union européenne.**

- **L'économie sociale connaît bien les énormes inégalités qui minent l'Europe,** malgré le formidable processus de rattrapage économique, social et démocratique que sa construction solidaire a permis ou permettra à de nombreux pays de parcourir. Elle sait que le primat de l'économique et de la concurrence a été le trait dominant de la construction européenne jusqu'à présent.

Pour leur part, les entreprises et organismes d'économie sociale ont eu, comme les secteurs et services publics, à en pâtir. Ils doivent batailler ferme pour sauvegarder leur originalité, sauver leurs principes solidaires, imposer que les principes d'égalité de droits de tous pour tous, d'accès réel à ces droits, de non-discrimination, ne soient pas laminés.

L'économie sociale doit encore agir avec force aujourd'hui pour que la diversité des formes d'entreprendre soit garantie et développée, pour que les services d'intérêt général, partout où ils sont nécessaires à l'accès de tous aux droits de tous, le soient aussi.

- L'économie sociale est consciente qu'elle-même, les grandes organisations qui la composent —et qui rassemblent d'ores et déjà une grande majorité d'Européens— ont leur part de responsabilité dans le manque d'information, de participation et d'intervention engagée et critique des citoyens sur les processus de la construction européenne. C'est là une faiblesse et un danger auxquels il faut remédier d'urgence.

Longtemps, à l'instar de bien d'autres acteurs, l'économie sociale a traité des problèmes européens comme des problèmes extérieurs. Les Etats/nations ont conforté eux-mêmes cette tendance trop élitiste, trop éloignée du quotidien de la construction européenne.

**Cette déclaration s'adresse donc tout autant aux gouvernements européens, aux candidats aux prochaines élections au Parlement européen qu'à l'opinion publique en général.**

**L'économie sociale appelle chacune et chacun à intervenir par la voie des élections et des contrôles de mandat, par le nouveau droit de pétitionnement constitutionnel, et par la voie des organisations sociales, économiques et culturelles.**

**Cet appel à l'implication citoyenne est d'autant plus crédible que l'espace public, démocratique, décisionnel, européen n'est pas de même nature que l'espace national classique. Le schéma institutionnel européen dans lequel le pouvoir est réparti entre plusieurs institutions (Conseil des ministres, Parlement européen, Commission européenne, Comité économique et social européen, Conseil des régions, Cour de justice européenne) réalise un équilibre démocratique qui permet et fonde cette intervention citoyenne.**

L'économie sociale est favorable à cette pluralité démocratique.

Le processus de co-décision « Parlement européen-Conseil » est un atout qu'il faut conforter, en phase avec une Europe tout autant des peuples que des nations.

De même la capacité pour la Commission européenne d'être une force de proposition et d'exécution (et non de décision, car ce n'est pas un gouvernement), peut ainsi exprimer l'intérêt général européen et pas seulement les rapports de force entre nations. Cette fonction originale doit être préservée, développée et non pas réduite ou caricaturée.

Cet appel est d'autant plus fondé que, depuis plusieurs années, les politiques européennes développent des mécanismes donnant progressivement plus de place aux critères sociaux, participatifs, coopératifs.

Ceci est bien sûr lié aux luttes du mouvement social, environnemental, culturel. Mais cela ne prend de l'ampleur que parce que les objectifs de croissance, de compétitivité et de cohésion que s'est fixés l'Europe vis-à-vis de tous ses autres partenaires/concurrents de la planète ne peuvent pas et ne pourront pas aboutir —on le voit avec la grave stagnation actuelle— sans une profonde métamorphose participative.

**L'économie sociale, en vue de faire aboutir l'adoption de la Constitution européenne et à l'heure du renouvellement du Parlement européen, appelle donc les gouvernements, les candidats, ses propres organisations et l'opinion publique à favoriser particulièrement :**

- une vision de l'élargissement de l'Union européenne —25 pays, puis 27— conçu comme **un approfondissement de l'essence même de l'Europe**, de sa capacité à réconcilier son histoire et sa géographie, d'affirmer une puissance culturelle pouvant jouer un rôle médiateur décisif dans la « non-guerre des civilisations ». Permettre à l'Europe de lier ainsi des partenariats de développement avec tout le reste de la planète, et notamment avec ses grands ensemble limitrophes du Maghreb, du Moyen Orient, de la Russie, et de faire en sorte qu'une coordination de la politique étrangère et de sécurité commune puisse prévaloir sur des démarches unilatérales.
- **Une vision riche, non figée de la subsidiarité** permettant, tout à la fois, de confier au niveau européen des fonctions que chaque pays ne pourrait optimiser séparément et de laisser vraiment, notamment au niveau des Etats et des régions, tout ce qui peut être traité là efficacement. Permettre de confier aux partenaires sociaux et aux organisations de la société civile tout ce qu'ils peuvent eux-mêmes mieux élaborer, mieux instruire qu'un pouvoir « politique » central. De faire du « Comité économique et sociale européen » un véritable « Conseil économique et social européen », c'est à dire une forme institué de Parlement de la société civile organisée, le lieu privilégié de la démocratie consultative et participative.
- **Une vision très audacieuse de la notion de service d'intérêt général**, afin de permettre à tous les citoyens européens d'avoir une réelle égalité d'accès aux biens communs, de créer, chaque fois que nécessaire, des services européens d'intérêt général, de construire par ces solidarités neuves une véritable citoyenneté européenne.
- **Une vision très offensive de l'esprit d'entreprise, de la prise de responsabilité des femmes et des hommes qui vivent et travaillent en Europe**, en faisant droit, sur un pied d'égalité, à la multiplicité des modes de s'impliquer, de se protéger, de s'organiser et d'entreprendre. Pour ce faire, en promulguant, sans attendre encore des années et des années pour leur mise en oeuvre, à côté des statuts de l'entreprise (à capitaux) européenne, ceux de la coopérative européenne, ceux de l'association et de la mutualité européennes.
- **Une vision stratégique qui développe au même niveau d'importance et d'interdépendance, l'économique, le social, l'environnemental et le culturel**. Ainsi on aboutira à une économie sociale de marché redéfinie, propre à l'Europe, où marchés et solidarité se conjugueront, loin de s'opposer. En ce cadre, valable pour tous, nos organisations d'économie sociale trouveront le terrain fertile pour leur plein épanouissement.
- **Une vision non technocratique, plus démocratique, fondée sur la « méthode ouverte de coordination »** qui permet que, même là où il n'y a pas de fonction directement

déléguée à l'Europe par les Etats (éducation, santé, protection sociale, culture, environnement...), ceux-ci fassent évoluer et converger leurs politiques par l'échange des bonnes pratiques, par la coopération et l'entraide mutuelle.

- **Une vision pragmatique et offensive de la dimension fédérative de l'Europe permettant de doter l'Union des moyens, des budgets, de l'harmonisation fiscale et sociale**, lui permettant, sans dessaisissement des peuples et nations, sans dumping social et fiscal interne, de mener réellement les politiques qu'elle annonce, de déployer les transferts de savoirs et de technologies à la hauteur des exigences d'une planète se développant plus humainement partout, dans toutes ses cultures, seul gage réel d'une sécurité européenne et d'une humanité pacifiée.

### **Le Bureau du CEGES**

#### **Président :**

**Jean-Pierre DAVANT**

Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)

\*\*\*

#### **Vice-Présidents :**

**Jean-Claude DETILLEUX**

Président du Groupement National de la Coopération (GNC) - Trésorier du CEGES

**Daniel HAVIS**

Président du Groupement Entreprises Mutuelles Assurances (GEMA)

**Frédéric PASCAL**

Président de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA)

**Jean GASOL**

Président du Comité de Coordination des Œuvres Mutualistes et Coopératives de l'Éducation Nationale (CCOMCEN)

**Alain PHILIPPE**

Président de l'Association des Fondations de l'Economie Sociale (ASFONDES)

**Jean-Louis GIRODOT**

Président de la Conférence des Chambres Régionales de l'Économie Sociale

\*\*\*

**Michel GEVREY**

Président de la Commission Europe du CEGES

**Daniel LE SCORNET**

Représentant de l'économie sociale française au Comité Economique et Social européen